



## CANADA : La Défense n'échappera pas au couperet de Harper

Un plan de réduction des dépenses prévoit l'abolition de 2100 emplois

Par [Alec Castonguay](#)

Mondialisation.ca, 28 mai 2011

[Le Devoir](#) 28 mai 2011

Région : [Le Canada](#)  
Thème: [Militarisation](#)

» alt= »Plutôt que d'abolir des emplois, l'opposition suggère de renoncer à l'achat des coûteux F-35.

» src= »[http://www.ledevoir.com/images\\_galerie/d\\_91763\\_77186/image.jpg](http://www.ledevoir.com/images_galerie/d_91763_77186/image.jpg) » width=449 height=359

Photo : Source Lockheed Martin

Plutôt que d'abolir des emplois, l'opposition suggère de renoncer à l'achat des coûteux F-35.

Le ministère de la Défense n'échappera pas aux compressions du gouvernement Harper afin d'éliminer le déficit une année plus tôt que prévu. Et une partie des économies se feront grâce à l'élimination d'environ 2100 emplois au cours des trois prochaines années.

Le gouvernement Harper, dans le cadre de sa stratégie «Le Canada d'abord» dévoilée en 2008, avait promis d'augmenter le budget de la Défense de 2 % par année à partir de 2011-2012, et ce, pendant 20 ans. Or ce taux de croissance ne sera pas au rendez-vous à court terme, de sorte que les Forces canadiennes procèdent actuellement à une révision de leurs plans à court, à moyen et à long terme, a appris Le Devoir. Une mise à jour de la stratégie «Le Canada d'abord» pourrait être disponible cet automne, dit-on.

Tous les ministères à Ottawa doivent faire un examen stratégique de leurs dépenses, de sorte que, pour le ministère de la Défense, la hausse de son budget sera moins importante pour au moins les deux prochaines années, peut-être plus. Pour l'instant, le ministère de la Défense a identifié des compressions de 525 millions de dollars pour 2012-2013 et d'un milliard de dollars en 2013-2014. Cette année (2011-2012), le budget de la Défense a augmenté de 1 %, à 21,3 milliards de dollars.

L'endroit précis où le couperet tombera sera décidé l'automne prochain après une révision par un comité du cabinet dirigé par Tony Clement, le président du Conseil du Trésor. Les chiffres du ministère de la Défense pourraient donc encore changer.

À l'heure actuelle, le ministère de la Défense entend supprimer 2100 emplois au cours des trois prochaines années. L'attrition, soit le départ à la retraite des fonctionnaires et des militaires, est la méthode privilégiée pour l'instant. La masse salariale représente 45 % des dépenses du ministère.

Dans un document interne rédigé le 11 mai dernier par le vice-chef d'état-major de la

Défense, le vice-amiral Bruce Donaldson, et obtenu par l'Ottawa Citizen, on peut lire que les contractuels au sein du ministère seront aussi touchés.

Dans trois ans, le ministère de la Défense prévoit qu'il restera 24 790 fonctionnaires à temps plein au sein du ministère. La note interne ne précise pas où les emplois seront éliminés.

«Nous prévoyons que le prochain budget fédéral va contenir des mesures pour réduire les dépenses générales des programmes du gouvernement et que le ministère de la Défense sera assujéti à ces mesures», écrit le vice-amiral Donaldson.

Le porte-parole de l'opposition officielle en matière de défense, le néodémocrate Jack Harris, estime qu'éliminer des emplois n'est pas la bonne manière de procéder. «C'est stupide d'abolir des postes, dit-il. Il y a de la marge de manoeuvre ailleurs avant d'en arriver là.» M. Harris montre du doigt la coûteuse acquisition des avions de chasse F-35. «C'est beaucoup trop cher et le Canada n'a pas besoin de ce type d'avion furtif. Qu'on commence par couper là», dit-il.

La source originale de cet article est [Le Devoir](#)  
Copyright © [Alec Castonguay](#), [Le Devoir](#), 2011

---

Articles Par : [Alec Castonguay](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)